

COMMERCE. La société Sarlat Distribution est autorisée à créer un centre commercial de 5000 m² avec une galerie marchande. « Priorité aux commerçants locaux », assure son PDG Leclerc, à pas de loup.



Le nouveau centre commercial Leclerc sera implanté sur l'ancien site de la Cofna.

Un nouveau feu vert, mais pas de feu d'artifice. Tant que le nouveau temple de la consommation, à l'enseigne E.Leclerc, ne sera pas sorti de terre, le PDG de la SA Sarlat Distribution ne s'autorisera aucun commentaire triomphaliste. Dans sa bouche, un mot revient avec insistance : « Prudence ».

Une communication à minima pour un projet de grande envergure qui devrait créer près de 80 emplois et une cinquantaine supplémentaire pendant la durée des travaux.

Fin mars, la Commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a accordé à la société l'autorisation de créer un grand centre commercial de 5 000 m², avec une galerie marchande de 1 375 m², sur l'ancien site de la Cofna, racheté en 2003. L'an dernier, le tribunal administratif de Bordeaux, saisi par le groupe Casino, l'un des deux concurrents locaux, avait annulé une première autorisation d'extension.

Pierre Delbourg, à la tête de la grande surface de Madrazès depuis six mois, s'est plongé dans les archives et n'ignore pas les « soucis » rencontrés par ses prédécesseurs. D'où cette extrême vigilance. « Ce projet, c'est l'Arlésienne. Je souhaite vraiment qu'il aboutisse, ne serait-ce que pour les salariés qui travaillent aujourd'hui dans de mauvaises conditions : les allées du magasin sont étroites, les locaux sociaux exigus et la circulation sur le parking difficile. »

Quelles enseignes ?

Un permis de construire à déposer, des stratégies à affiner et des négociations à mener : le projet doit gagner en maturité et sa description « physique » n'est encore qu'approximative. Difficile notamment de préciser quelles enseignes s'installeront dans la galerie marchande, où 8 à 14 magasins pourraient être aménagés. « L'évasion des consommateurs vers Brive et Périgueux est non alimentaire, on ne la freinera que par des rayons bazar et textile, estime le PDG. Chaussures, prêt-à-porter hommes et enfants : mon travail consiste à faire venir des enseignes nationales et à les mettre en relation avec des commerçants locaux. Ils sont prioritaires, tout comme les artisans qui travailleront sur le chantier. »

Parler calendrier est vraisemblablement tout aussi prématuré. Les travaux devraient débuter « le plus tôt possible ». Le PDG nuance l'échéancier : « Cela peut être dans six mois... ou dans un an »

Auteur : séverine Lamarque

« Pas les moyens d'être locataires »

« Une négociation ? Moi, j'attends... Deux réunions étaient prévues en février et en avril : on n'a rien vu venir. » Le président de l'association des commerçants, Cap Sarlat, avoue avoir du mal à faire le deuil du projet, négocié avec l'ancien PDG de la SA Sarlat Distribution, Hugues Semat, en 2004.

Il prévoyait que les commerçants puissent se porter acquéreurs des fonds de commerce de la galerie marchande et d'une partie de la surface du parking. « Aujourd'hui, on nous dit que les commerçants locaux sont "prioritaires". Mais pour atteindre le seuil de rentabilité, il faut faire un chiffre d'affaires annuel minimum de 350 000 euros. Quels commerçants de Sarlat ont les moyens de s'installer dans cette galerie ? Les loyers sont excessifs, les charges élevées et les franchises demandent des droits d'entrée importants. À l'origine, l'association proposait de se porter caution pour que des jeunes commerçants deviennent propriétaires, via le crédit-bail. Ils n'ont pas les moyens d'être locataires ! », s'emporte Francis Mérilhou.

Le PDG de Leclerc, Pierre Delbourg, affirme aussi de son côté « attendre des nouvelles » du président de Cap Sarlat qu'il a déjà rencontré et se dit « prêt à négocier ».